[Text]

although we did not really take advantage of those last time we had better start taking a look at it.

The Chairman: I could not believe that you did not take advantage of it. Erik Neilsen being appointed chairman of the CTC, or the NTA, and you never wanted to examine him.

Mr. Angus: If I had known now that he was going to chair hearings into VIA Rail, I would have done that.

The Chairman: I could not believe it, why there was-

Mr. Dionne: I plead not guilty, Mr. Chairman.

The Chairman: Anyway, I quite agree. Under our new rules, we have not examined one appointment, which I think we have been very deficient on, but we had a lot of business and you fellows never raised it. So I was not going to raise it, but I wondered about it, being such a neutral chairman.

Mr. Angus: Following on the comments of Mr. Malone about the issues out there, it is like a group of kids in a candy store: we do not know where to start. There is just so much out there that we can be dealing with.

The Chairman: Well, we can start with Keith Penner.

Mr. Angus: That is true. We can start with Keith Penner. That would be an interesting one, and the size of his office in Thunder Bay that he is going to have.

Mr. Benjamin: What did he get?

The Chairman: He is on the NTA.

Mr. Benjamin: Holy mackerel!

The Chairman: He is an ex-Liberal member, a very good friend, but he got a surprise appointment. He decided not to run in the election because he did not think he was going to win, and he got appointed to the NTA. He had never been on the transport committee.

Mr. Benjamin: Why did they not tell me that before the election?

Mr. Angus: If I could try to continue, one of the areas that was not touched in the Library of Parliament document was a study that we did not complete in the last Parliament and that we have actually had formal requests from the Maritime Chamber of Commerce to re-initiate. I am pleased to see that a number of our new colleagues have an interest in the seaway, and that was a study of the seaway and what makes it work and what we can do as a Parliament to enhance it. So I would like to throw that one back on the table.

[Translation]

automatiquement au Comité pour examen et, même si nous n'en avons pas vraiment profité la dernière fois, nous ferions mieux de commencer à le faire.

Le président: Je n'arrive pas à croire que vous n'en avez pas profité. Vous voulez dire que vous n'avez jamais voulu interroger Erik Neilsen quand il a été nommé président de la CCT, ou plutôt de l'ONTC?

M. Angus: Si j'avais su qu'il allait présider des audiences sur VIA Rail, je l'aurais fait.

Le président: Je n'arrivais pas à le croire. Il y avait. . .

M. Dionne: Je plaide non coupable, monsieur le président.

Le président: De toute façon, je suis bien d'accord. Nous n'avons pas examiné une seule nomination selon nos nouvelles règles, ce qui est très négligent de notre part, mais nous avions beaucoup de pain sur la planche et vous ne l'avez jamais demandé. Je n'allais pas le faire moimême, mais je me suis néanmoins posé des questions là-dessus comme je suis un président tellement neutre.

M. Angus: Pour poursuivre la pensée de M. Malone au sujet des questions que nous pouvons examiner, nous sommes comme des enfants dans une confiserie: nous ne savons pas par où commencer. Il y a simplement trop de choix.

Le président: Eh bien, nous pourrions commencer par Keith Penner.

M. Angus: C'est vrai. Nous pouvons commencer par Keith Penner. Ce serait une nomination fort intéressante à examiner et nous pourrions savoir quelle sera la taille de son bureau à Thunder Bay.

M. Benjamin: À quoi a-t-il été nommé?

Le président: Il fait partie de l'ONTC.

M. Benjamin: Grand Dieu!

Le président: C'est un ancien député libéral et un très bon ami, mais sa nomination a été une surprise. Il a décidé de ne pas se présenter aux dernières élections parce qu'il ne pensait pas pouvoir gagner et il a été nommé à l'ONTC. Il n'avait jamais fait partie du Comité des transports.

M. Benjamin: Pourquoi ne m'a-t-on pas dit cela avant les élections?

M. Angus: Si je peux poursuivre, une des questions qui ne sont pas mentionnées dans le document de la Bibliothèque du Parlement est une étude que nous n'avons pas terminée pendant la dernière législature et que la Chambre de commerce des Maritimes nous a officiellement demandé de reprendre. Je suis heureux de voir que certains de nos nouveaux collègues s'intéressent à la voie maritime puisque cette étude portait sur la voie maritime, les raisons de son succès et ce que nous pouvons faire au Parlement pour l'améliorer. Je voudrais donc que l'on inscrive de nouveau cette question au programme.